



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
Mercredi 29 avril 2020, 19 h 00  
Rencontre virtuelle

À adopter

Procès-verbal

**4.1 Ouverture de la séance:**

Ouverture de la séance à 19h02.

**4.2 Vérification du quorum:**

Richard Jourdain, directeur	x	Viviane Drapeau, parent	x
Nathalie St-Louis, directrice adjointe	x	Julie Provost, parent	x
Lynn Parker, directrice adjointe	x	Marie-Thérèse Ouellet, parent	x
Marie-France Bélanger, agente de réadaptation	x	Patrice Fournier, parent	x
Pier-Gilaine Bédard, enseignante	x	Karyne Régimbal, parent	x
Sonia Carpentier, enseignante	x	Viviane Therrien, parent	x
Joël Dagenais, enseignant	x	Marie-Claude Turcotte, parent	x
Yvan L'Allier, enseignant	x	Zoé Scalzo, élève	Abs
Michèle Laroche, enseignante	x	Magalie Chadillon, élève	Abs

Le quorum est constaté.

**4.3 Procédures virtuelles**

Mme Turcotte nous précise certaines fonctionnalités au sujet du TEAMS. Tous les membres réussissent à rejoindre la réunion. M Jourdain explique la façon d'intervenir pour les commentaires et questions.

#### **4.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour;**

Mme M-Claude Turcotte propose l'adoption de l'ordre du jour.

CE-19-20/21 Adopté à l'unanimité.

#### **4.5 Adoption du procès-verbal du 29 janvier 2020;**

Mme M-Thérèse Ouellet propose l'adoption du dernier procès-verbal.

CE-19-20/22 Adopté à l'unanimité.

#### **4.6 Suivi au procès-verbal;**

3.13 : Concernant les cours d'été, nous sommes en attente des prochaines directives. Pour l'instant, aucun cours d'été n'est prévu. Il y aura peut-être une possibilité de cours d'été à distance (en ligne) comme le font d'autres centres de service.

#### **4.7 Parole à l'assemblée;**

Aucune personne

#### **4.8 Parole aux représentants des élèves;**

Aucune personne

#### **4.9 Parole au délégué du comité de parents;**

Le comité de parents a eu lieu le lundi 27 avril. Mme Drapeau nous fait un résumé du sujet discuté lors de ce comité : le centre de services. Elle nous confirme que notre école, Émilien-Frenette, fera partie du district 3. Nous aurons environ 5000 élèves

par secteur. Lors du comité de parents, ils ont expliqué certaines modalités entourant le centre de service (candidatures, fonctions, rôles, mandats, etc...).

#### **4.10 Information de la direction;**

- Session d'examens fin d'année : il n'y aura aucune session d'examens et toutes les épreuves ministérielles ont été annulées. Le passage d'un niveau à l'autre se fera en fonction du jugement professionnel des enseignants et à partir des résultats obtenus aux deux premières étapes.
- Bilan activités année 19-20 : toutes les activités prévues d'ici la fin du mois de juin sont annulées. Concernant le bal des finissants, nous sommes en attente et en réflexion. Nous croyons qu'il y a aura peut-être une possibilité de jumeler la collation des grades avec le bal des finissants.
- Voyage à l'automne : le voyage en Europe sera probablement annulé. De plus, nous avons un voyage prévu au Costa Rica avec Mme Renaud et Mme Marchand pour l'année 2021. Nous réfléchissons sur le maintien de ce voyage. Plusieurs parents sont inquiets et si aucun vaccin n'est prêt, nous annulerons ce voyage.
- Suivi travaux cantine : les travaux commenceront lorsque les employés de la construction reprendront leurs tâches. Ce sera plus facile de travailler jour et nuit à notre école sans que les élèves soient présents.
- Mot sur la situation actuelle : les élèves du secondaire pourront revenir dans les écoles à partir de septembre prochain. À partir du 11 mai, les enseignants offriront un encadrement pédagogique à tous leurs élèves. À chaque début de semaine, les enseignants enverront à leurs élèves, un plan de travail par matière, en vue de consolider les acquis vus antérieurement et afin de compléter les savoirs jugés essentiels. Certaines matières de base et à sanctions seront priorisées afin de permettre un certain rattrapage. Pour les élèves, il sera important de faire les travaux afin d'aller acquérir tous les savoirs essentiels

nécessaires pour le niveau suivant. Les parents n'auront pas à jouer un rôle d'enseignant mais ils auront un rôle de facilitateur en encadrant leur enfant (horaire de travail).

Afin de bien organiser l'enseignement offert auprès des jeunes, les enseignants pourront suivre une formation TÉLUQ dès la semaine du 4 mai. Par la suite, les enseignants auront des rencontres matière et niveau afin de planifier les plans de travail qui seront envoyés aux élèves dès le début de chaque semaine. De plus, le site école ouverte sera toujours disponible, les trousseaux pédagogiques seront accessibles et certaines diffusions à Télé-Québec seront encore présentes.

Bientôt, les élèves seront invités à venir récupérer leurs effets personnels à l'école. Cette démarche devra se faire à partir d'une invitation provenant de l'école tout en respectant les règles de la santé publique.

Les parents sont satisfaits des suivis et des travaux provenant des enseignants depuis le début du confinement.

#### **4.11 Projet éducatif:**

- **Monitoring :** les moyens sont tous choisis dans notre projet éducatif. Nous devons faire une régulation de ces moyens d'ici la fin de l'année scolaire en vue d'une mise en application dès septembre prochain. Il ne faut pas oublier que plusieurs moyens sont déjà mis en place auprès des enseignants.

#### **4.12 Objectifs, principes, critères de répartition des ressources / OPCR (pour consultation)**

M Jourdain partage et présente le document des objectifs et principes de répartition des ressources. À notre centre de service, un comité d'environ 15 personnes

(directions d'école, direction générale, service des finances) siège pour discuter de la répartition des ressources. M Jourdain demande aux membres du conseil d'établissement s'ils sont en accord avec les modifications dans le document. Bref, tous les membres sont en accord et M Jourdain fera le suivi avec le département des ressources financières.

#### **4.13 Frais scolaires 20-21 (pour approbation):**

M Jourdain présente les documents. Le format a été changé afin qu'il soit plus convivial pour les parents. Dans la 1<sup>re</sup> partie, on y retrouve le global du matériel pédagogique; incluant les frais par matière. Dans la deuxième partie, ce sont les fournitures scolaires exigées et les parents ont le choix de faire les achats à l'endroit désiré. La 3<sup>e</sup> partie consiste en l'annexe qui englobe de façon détaillée la liste du matériel pédagogique par matière (les détails de la 1<sup>re</sup> partie).

En ce qui concerne l'Harmonie, les frais ont été augmentés de 150\$ à 250\$ car le centre de service a réduit les montants accordés pour les programmes régionaux. Il s'agit du principe « utilisateurs / payeurs ». Des parents proposent de faire des campagnes de financement afin de réduire les coûts.

Concernant les frais pour les options, les parents souhaitent avoir la confirmation de l'option obtenu afin de prévoir les frais à déboursier lors des paiements au mois d'août. Par contre, les parents ont signé ou ils ont reçu un accusé de réception du choix de cours de leur enfant et ils ont une bonne idée des choix qui ont été faits (avoir un montant approximatif à déboursier). Nous faisons notre possible pour respecter le 1<sup>er</sup> ou le 2<sup>e</sup> choix de chaque élève. Cette année, nous avons eu une problématique avec le 1<sup>er</sup> cycle pour le profil multisports; la demande était accrue. Pour l'an prochain, nous avons ouvert plus de groupes en multisports au 1<sup>er</sup> cycle afin de répondre le mieux possible aux besoins des jeunes.

M Jourdain informe les parents du montant des frais de reprographie qui augmentent de 16%. Bref, M Jourdain propose d'augmenter ces frais de 1\$ par matière.

Une correction sera faite pour l'univers social de secondaire 1 et 2. Les montants doivent être à 45\$ pour les deux niveaux.

Mme Viviane Drapeau propose l'adoption des frais et des effets scolaires.

CE-19-20/23 Adopté à l'unanimité.

#### **4.14 Surveillance des élèves (pour approbation)**

M Jourdain ne propose aucune augmentation des frais de surveillance pour la prochaine année scolaire 2020-2021. Il désire maintenir le montant à 75\$.

Mme Viviane Drapeau propose les frais de surveillance des élèves.

CE-19-20/24 Adopté à l'unanimité.

#### **4.15 Présentation de sorties éducatives (pour approbation):**

- ✓ Aucune

#### **4.16 Questions diverses:**

- ✓ Fonctionnement TEAMS : tout s'est bien déroulé et les prochains conseils d'établissement se dérouleront de la même façon (27 mai et 17 juin).

#### **4.17 Clôture de la séance.**

Levée de l'assemblée est proposée par Mme M-Claude Turcotte à 20h25.

CE-19-20/25 Adopté à l'unanimité.